



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte Jeudi 27 juin 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON

RESERVES ET HOMOLOGATIONS - Date d'application le 27 juin 2023

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

La Commission rappelle que lors de l'utilisation d'une feuille de match papier, la feuille annexe doit être jointe lorsque le « OUI » de la feuille avec la composition des équipes est coché. Le club contrevenant s'expose à l'amende infligée dans le barème financier (Annexe 6 des Règlements Généraux du District ARTOIS).

CHAMPIONNAT – JOURNEE DU 25 JUIN 2023

U15 – D3 - GROUPE A

254044719 / US CARVIN RUCH / AS NOYELLES L/V

Réserve d'avant match de AS NOYELLES LES VERMELLES.

La réserve porte sur le match U15 D3 Poule A programmé initialement le 11/06/2023 à 10 heures et déplacé au 25/06/2023 sans accord préalable du club de NOYELLES LES VERMELLES.

La rencontre s'étant déroulée, la Commission ne peut qu'homologuer le résultat acquis sur le terrain. 3/2 pour CARVIN.

Droits conservés.